

Méthode	Version	Date d'entrée en vigueur
S-II-2.2	2	20/01/2022
<b>Dosage des éléments métalliques en trace dans les extraits à l'eau régale : méthode par spectroscopie d'émission atomique avec plasma couplé par induction (ICP-AES)</b>		

Descriptif	
Paramètre	Métaux en trace (voir §1)
Référence normative	ISO 22036
	2008

Domaine d'application	
Matrice	Sol

Critères de performance	
Limite de quantification (LQ)	mg/l
Incertitude (relative) de la mesure	%
Gamme de travail	mg/l

- (a) source norme de référence
- (b) source laboratoire ISSeP : incertitude élargie par combinaison de la reproductibilité intralaboratoire et du biais de la méthode selon la norme ISO 11352:2012
- (c) source laboratoire ISSeP : Validation de la méthode

## 1. Objet

La présente procédure spécifie une méthode de dosage d'éléments traces dans des solutions de digestion du sol à l'eau régale obtenu conformément à la méthode **S-II-1.1 ou S-II-1.2** par spectrométrie d'émission atomique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES) pour les éléments suivants :

Aluminium (Al), antimoine (Sb), arsenic (As), baryum (Ba), beryllium (Be), bismuth (Bi), bore (B), cadmium (Cd), calcium (Ca), chrome (Cr), cobalt (Co), cuivre (Cu), fer (Fe), plomb (Pb), lithium (Li), magnésium (Mg), manganèse (Mn), mercure (Hg), molybdène (Mo), nickel (Ni), phosphore (P), potassium (K), rubidium (Rb), sélénium (Se), silicium (Si), argent (Ag), sodium (Na), strontium (Sr), soufre (S), thallium (Tl), étain (Sn), titane (Ti), vanadium (V) et zinc (Zn)

## 2. Procédure

Les prescriptions spécifiques à la Région wallonne sont reprises dans la norme de référence internationale : ISO 22036 : 2008.

## 3. Informations de révision

Les principales modifications apportées à cette procédure par rapport à la version précédente sont : /